

Assemblée Générale du 07 décembre 2020 à 19h00 Par vidéo-conférence

PROCES-VERBAL

Présents : Immaculée Tessemo, Audrey Cuche, Emmanuel Marclay, Célestin Tessemo,
et Martial Mbefo

Courrier-réponses de : Jacques Bérard, F. Federer,...

Excusés : -

Préambule

L'année 2020 a bousculé nos habitudes et nous avons dû annuler notre traditionnelle AG du mois de juin. Les conséquences de l'épidémie de coronavirus, les contraintes qu'elle nous impose et les risques auxquels nos membres pouvaient être exposés nous ont poussé à proposer, cette année, une Assemblée générale 2020 par correspondance. Seul le comité s'est réuni lors d'une séance le 7 décembre 2020 pour dépouiller le courrier-réponse envoyé aux membres de l'Association. Onze réponses nous sont parvenues et sont synthétisées et/ou commentées ci-après.

Début de l'AG à 19h15

1. Procès-verbal de la dernière AG, du 22 juin 2019

Le comité a constaté que le PV de l'AG du 22.06.2019 n'était pas disponible sur le site internet fin novembre, car ce dernier a été fermé de manière regrettable par son hébergeur (voir informations complémentaires dans divers).

Suite au dépouillement du courrier-réponse, le PV a été approuvé à la majorité (10 voix sur 12).

2. Rapport du Président

Depuis la dernière AG, 4 réunions du comité ont eu lieu. Des contacts réguliers avec l'Hôpital/Centre de Santé (CDS) et ses responsables, en particulier avec Sr. Yvonne et Sr Jacqueline, ont eu lieu par mails, messages WhatsApp et téléphones.

Les points à signaler depuis l'AG du 22 juin 2019 sont :

- Une épidémie de malaria a sévi au Burundi en 2019. L'Hôpital a pu la gérer correctement.
- Poursuite et fin de la construction de la maison des médecins, y compris la clôture autour du bâtiment.
- Réception du matériel envoyé par container par l'Association en octobre 2019.

- ❑ Fin 2019, Sr Yvonne a quitté la direction administrative de l'Hôpital et du Centre de Santé. Un nouveau directeur ad intérim a été nommé par les Sœurs et une sœur polonaise gère les aspects administratifs, Sr Annuarita. La nouvelle personne de contact pour l'Association est la Vicairie de Mission des Sr. Carmélites de l'Enfant Jésus, Sr Jacqueline Tshibangu, d'origine Congolaise.
- ❑ Passage en Suisse de Sr Jacqueline et rencontre avec le comité en mars 2020.
- ❑ Présentation des activités de l'Association à la Commission des dons humanitaires du CHUV, par Immaculée Tessemo en Octobre 2020.
- ❑ Concernant la Covid-19, la situation en juin 2020 indiquait peu de cas dans le pays et aucun connu à Musongati.

En mars 2020, Sr Jacqueline nous a fait part du message suivant :

"Vous faites un très bon boulot avec nous. La population du côté du sud est bien prise en charge par ce que vous faites. 99% de la population du sud jouit de tout ce que vous faites pour nous. Musongati est un endroit où le cœur est. Et cette force que vous avez et que vous y mettez est très rentable. Merci pour l'amélioration qui nous aide à nous ouvrir de tous les horizons. Je vois que la congrégation évolue. Maintenant ; on prépare des sœurs Médecins, infirmières spécialisées. Et probablement sœur Yvonne (puisque'elle aime bien) va continuer pour être sagefemme et ceci grâce à votre collaboration".

Pour l'Association, l'année 2019 a été marquée par la réalisation de projets pour développer les infrastructures de l'Hôpital : principalement la construction de la maison des médecins et de sa clôture et l'envoi de matériel (véhicule 4x4, blouses et draps, lunettes médicales (pour la presbytie), matériel de laboratoire et un soulève-personne (cigogne), matériel informatique (PC et imprimantes) et du mobilier).

En ce qui concerne la vie de l'Hôpital et du Centre, les activités des Sœurs se poursuivent avec toujours de bons résultats aux évaluations trimestrielles¹ (toujours largement supérieurs aux 70% nécessaire à l'obtention du bonus de qualité du PBF – fonds basé sur la performance).

Sr Jacqueline nous a transmis le rapport global des activités 2019 de l'Hôpital et du Centre de Santé. Il est présenté ci-après.

Effectif en 2019

Hôpital	Centre de Santé
3 médecins généralistes	4 infirmiers
2 anesthésistes	1 laborantin
3 laborantins	1 communicateur
1 radiologue	2 magasiniers
46 infirmiers	7 chargés d'hygiène
1 secrétaire	
22 personnels d'appui	
Soit un personnel de 78 collaborateurs	Soit un personnel de 15 collaborateurs
Nombre de lits 122	

¹ Réalisées par des représentants d'autres hôpitaux du pays et du Ministère de la Santé Publique

Services disponibles en 2019

Hôpital	Centre de Santé
Gynéco-obstétrique	Consultations préventives et
Médecine interne	Consultations curatives
Pédiatrie	Mères et enfants
Santé mentale	
Urgences	
Laboratoire	
Consultations externes	
Service de stabilisation thérapeutique (pour les cas de malnutrition sévère)	
Chirurgie (césarienne)	
Néonatalogie	
Pharmacie	
Radiologie	

Nombre de cas traités en 2019

Hôpital (bassin de population 103'413)	Centre de Santé (bassin de population 16'720)
Consultations : 32'811	Consultations préventives : Enfants 937 Adultes 10'224
	Consultations curatives : 11'161
Hospitalisation : 8'804	Cas traités : 7'732

Dépenses en 2019

Hôpital	Centre de Santé (population.)
435 Mio de FBu soit un peu plus de 200'000.- CHF	33.5 Mio de FBu soit un peu plus de 15'000.- CHF

Notons que pour l'Hôpital, les recettes (participation des malades) ne couvrent que 20% des dépenses, alors que pour le Centre de Santé, il s'agit d'un tiers. Ainsi les dépenses sont largement couvertes par les subsides PBF, la MFP (Mutuelle de la Fonction Publique) et d'autres apports, notamment l'aide de notre Association.

Alimentation électrique

Grace à la turbine et aux panneaux solaire, l'électricité est disponible. L'Hôpital et le CDS s'estiment privilégiés et ne souffrent d'aucun délestage depuis un moment.

L'état des batteries est toutefois à surveiller. Certaines donnent des signes de fatigue (dispositif installé en 2014).

Alimentation en eau potable

Une pompe de remplacement pour l'alimentation en eau potable a été trouvée et envoyée sur place par Joseph Pitteloud fin 2019. L'Association a couvert les frais d'achat et d'envoi.

Infrastructures

La maison des médecins s'est terminée fin 2019 (participation de l'Association à hauteur d'environ 75% des coûts, soit 35'000.- CHF). Elle a été meublée en partie grâce au mobilier envoyé par container.

Le comité a décidé que l'Association participerait également à hauteur de 4'500.- CHF (environ la moitié du coût total), à la construction de la clôture sécurisant la maison des médecins. Le montant correspondant a été transmis en mars 2020.

Laits en poudre

Les Sœurs ont trouvé une solution pour le lait en poudre. Elles ont trouvé le moyen de se fournir sur place. Les coûts d'achat sont de l'ordre de CHF 400.- CHF pour 6 mois, ce qui est nettement plus avantageux que toute solution d'achat de produits en Europe et envoi sur place¹.

Cela reste toutefois une charge financière importante pour les sœurs. Ainsi le comité a décidé de verser une somme de 1'000.- CHF aux Sœurs pour qu'elles puissent se fournir pour environ une année.

Message de Sr Jacqueline en août 2020 à ce propos : *"J'exprime ma très grande reconnaissance, avec ce don les nourrissons seront toujours mieux accompagnés s'ils restent chez nous et le suivi est efficace. Merci d'avoir donné la chance de vie à ces enfants faibles et démunis. Ainsi, avec vous nous œuvrons pour sauver les plus petits de Musongati et de nos environs"*.

¹ Suite à un contact très récent avec les sœurs, ces dernières ont précisé que cette somme ne couvre que l'achat de lait pour les nouveau-nés (0-2 mois). C'est déjà un bon début, mais le comité continue de plancher sur des solutions complémentaires pour couvrir les autres tranches d'âge.

3. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes 2019

Comptes pertes et profits au 31.12

2019

PRODUITS	2015	2016	2017	2018	2019
Dons	10'958.60	14'765.00	13'310.00	19'070.00	14'030.00
Remboursement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts créanciers (3 comptes)	6.05	1.10	1.10	1.10	0.45
Total des produits	10'964.65	14'766.10	13'311.10	19'071.10	14'030.45
CHARGES					
Contributions au frais de fonctionnement - Musongati	0.00	0.00	4'686.00	0.00	0.00
Médicaments	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Produits alimentaires - Caritas - Musongati	1'453.15	1'473.23	1'974.79	0.00	0.00
Immeubles et équipements Musongati (transformations construction)	0.00	0.00	10'464.65	10'000.00	25'000.00
Autres projets	0.00	0.00	0.00	0.00	11'820.00
Total charges du Centre	1'453.15	1'473.23	17'125.44	10'000.00	36'820.00
Frais de transport - Envoi contener - Association	0.00	557.00	0.00	557.00	9'608.00
Frais du site Internet www.musongati.ch	207.00	207.00	180.00	260.45	206.45
Frais de plaquettes - Brochures	0.00	0.00	0.00	0.00	1'000.00
Frais de voyage	0.00	0.00	681.96	0.00	0.00
Autres frais de bureau et d'administration de l'association	596.73	812.73	577.60	721.60	1'153.65
Total charges de l'association	803.73	1'576.73	1'439.56	1'539.05	11'968.10
Total des charges	2'256.88	3'049.96	18'565.00	11'539.05	48'788.10
Résultat	8'707.77	11'716.14	-5'253.90	7'532.05	-34'757.65

Explications sur les comptes :

En 2019, le total des dons a été dans la moyenne des années précédentes : CHF 14'030.00 (environ CHF 15'000 les années précédentes sauf en 2018 où le montant des dons a été plus important). En 2019, il y avait 50 donateurs (comme en 2018) et 213 membres (216 en 2018). A titre de comparaison, en 2010, il y avait 105 donateurs et 195 membres.

L'association a participé à hauteur de CHF 25'000.00 pour la construction de la maison des médecins (cela s'ajoute au 10'000.00 de 2018). Un container a été envoyé cette année (ligne frais de transport) contenant du mobilier (tels que canapé, chaises) pour meubler cette maison et un véhicule qui sert d'ambulance (ligne Autres Projets). Il n'a pas été possible d'organiser un envoi de lait comme prévu, donc il n'y a eu qu'un seul container envoyé au lieu des deux prévus en début d'année.

Cette année un projet de plaquette a été réalisé par Aurélien Tock (ligne Frais de plaquette – Brochures). Enfin les coûts administratifs sont un peu plus élevés que ceux budgétisés dus à l'envoi de deux circulaires et des frais bancaires plus élevés en 2019. La différence majeure entre le budget et les dépenses réalisées concernent le projet d'envoi de lait qui n'a pas abouti en 2019.

Les comptes 2019 ont été vérifiés par deux membres de l'Association hors Comité, Marie et Jean-Claude Fisher-Bise de façon bénévole le 09.11.2020. Audrey Cuhe les remercie.

En conclusion, les comptes présentent un excédent de charges à reporter à capital de CHF 34'757.65 ce qui donne un capital de CHF 186'140.53 au 31 décembre 2019.

4. Approbation des rapports et décharge du comité

Suite au dépouillement du courrier-réponse, les rapports du président, de la trésorière et des vérificateurs des comptes sont approuvés à la majorité (11 voix sur 12).

5. Projets de l'Association

Le comité souhaite poursuivre son activité de soutien à l'Hôpital et au Centre de Santé de Musongati. Parmi les besoins dont nous ont fait part les sœurs, le comité a retenu les projets suivants :

- Participation à la réfection de la toiture de la maternité.
- Lait en poudre : consolidation de la solution mise en place.
- Recherche de manodétendeur et envoi sur place.
- Autres actions à la demande des sœurs.
- Retrait du matériel que le CHUV est prêt à mettre à disposition, puis envoi sur place.

6. Budget 2019

PRODUITS	2017	2018	2019	2020
Dons	10'000.00	10'000.00	15'000.00	10'000.00
Remboursements	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts créanciers	1.00	1.00	1.00	1.00
Total des produits	10'001.00	10'001.00	15'001.00	10'001.00
CHARGES				
Contributions au frais de fonctionnement - Musongati	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
Aide alimentaire (achat de lait)	3'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00
Immeubles et équipements (Maison des médecins)	36'000.00	18'000.00	25'000.00	5'000.00
Autres projets	500.00	3'000.00	12'000.00	1'000.00
Frais de transport - Envoi 2 containers	2'500.00	2'500.00	20'000.00	2'500.00
Total charges du Centre	43'000.00	39'500.00	73'000.00	24'500.00
Frais hébergement du site Internet www.musongati.ch et mise à jour	1'700.00	1'900.00	2'000.00	2'000.00
Achat matériel de l'association	200.00	200.00	200.00	200.00
Frais de plaquettes - Brochures	2'500.00	2'500.00	2'000.00	2'000.00
Frais de voyage	700.00	0.00	0.00	0.00
Autres frais de bureau et d'administration de l'Association	900.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
Total charges de l'Association	6'000.00	5'600.00	5'200.00	5'200.00
Total des charges	49'000.00	45'100.00	78'200.00	29'700.00
Résultat	-38'999.00	-35'099.00	-63'199.00	-19'699.00

Suite au dépouillement du courrier-réponse, le budget est approuvé à la majorité (11 voix sur 12).

7. Elections statutaires

Tous les membres sortants continuent leur activité au sein du comité. Pour rappel, le comité est le suivant :

I. Tessemo	Projet santé + matériel médical (élue en 2017)
A. Cuhe	Secrétariat + Trésorière (élue en 2018)
C. Tessemo	Communication + Projet technique (élu en 2017)
M. Mbefo	Communication + Matériel médical (élu en 2018)
E. Marclay	Président (élu en 2017)

Trois membres se représentent à leur poste et doivent être réélus selon les statuts (pour rappel les membres du comité sont élus pour 3 ans). Il s'agit d'Immaculée Tessemo, de Célestin Tessemo et d'Emmanuel Marclay, élus en 2017.

Suite au dépouillement du courrier-réponse, ces trois membres sont élus à la majorité (11 voies sur 12) et Jean-Claude et Marie Fischer sont reconduits dans leur fonction de vérificateurs des comptes (11 voies sur 12).

8. Divers et propositions individuelles

Plusieurs messages de remerciement et de félicitations accompagnaient le courrier-réponse de quelques membres.

Explication sur l'absence de notre site internet : La facture annuelle de notre hébergeur ne nous a jamais parvenue (transmission par voie électronique et disparition probable dans les spams !). Ainsi, sans ce paiement (de l'ordre de 200.- !), Infomaniak a retiré le site de l'Association, sans chercher à nous avertir par d'autres moyens. Notre adresse email a également été affectée. Cette suppression est définitive et malgré les contacts du comité avec Infomaniak, les données du site ne peuvent pas être récupérées. Nous nous attèlerons à la reconstitution des données et la création du nouveau site Internet, mais cela prendra un peu de temps. Nous nous en excusons auprès des membres.

Parmi les messages, le comité a reçu le courrier d'un membre de l'Association avec les questions suivantes qu'il souhaite faire connaître à tous les membres donateurs :

- Les produits qui ressortent de votre comptabilité pour les 5 dernières années oscillent entre CHF 10'964.- et CHF 19'071.- pour une moyenne annuelle de CHF 14'428.-. Est-ce une situation déplorable que vous essayez de redresser ou est-ce la norme depuis le début ?
- Après report de l'excédent de charges de l'exercice 2019, le capital de l'association est encore de CHF 186'140.53 au 31.12.2019. Comment une telle capitalisation a-t-elle été possible sinon en détournant vers l'UBS une grande partie des dons qui étaient destinés au Centre de santé ?
- Le coût moyen annuel de votre site internet a été de CHF 212.- sur les 5 dernières années, ce qui est conforme à mon expérience. Qu'elle est la raison de changer et de mettre au budget 2020 CHF 2'000.- qui ajoutés aux frais de plaquette (dont on ignore si les frais d'impression sont compris dans les CHF 2'000.- dépensés en 2019 et prévus pour 2020) porte le poste « information » à un montant correspondant aux 20% des recettes ?

Les réponses du comité à ces questions sont données ci-dessous :

Réponse aux questions a) et b)

Les dons sont variables d'une année à l'autre, mais généralement compris entre 10'000.- et 20'000.- ces 15 dernières années. Toutefois, en 2010 et 2012 l'Association a bénéficié de dons exceptionnels de très généreux donateurs (CHF 60'000.- en 2010 et CHF 40'000.- en 2012). Ces montants ont fortement augmenté le capital de l'Association.

En parallèle, les nombreux changements de gouvernance du Centre de Santé n'ont pas toujours facilité les échanges d'informations, ni la définition claire des besoins des sœurs. Cela dit, la communication s'est améliorée suite à la rencontre avec Sr Yvonne en Suisse en 2018 et des projets plus importants ont pu être initiés pour aider Musongati : notamment la participation à la construction de la maison des médecins, l'envoi d'une nouvelle ambulance ainsi que de matériel médical et de mobilier. Le montant cumulé des contributions de l'Association s'élève depuis 2018 à environ CHF 55'000.-.

Notre but n'est pas de thésauriser bien sûr, mais la providence a fait que cet important capital s'est constitué. Il nous permet de répondre aux demandes sœurs (notamment la question du lait en poudres qui n'est pas totalement réglée) et d'envisager sereinement l'avenir de l'Association.

De ce fait, nous pensons très sincèrement remplir le but de l'Association qui, selon les statuts (art. 3), est d'apporter aide et appui aux activités du Centre de Santé en favorisant :

- Les projets de santé communautaire répondant aux attentes de la population locale.
- Le renouvellement des infrastructures et du mobilier du Centre de santé.
- Le financement de l'exploitation du Centre de santé.

Enfin, nous rappelons que conformément aux statuts de l'Association, les ressources sont utilisées pour :

- Pour atteindre le but de l'association (art.3).
- Le paiement des charges et des fournitures nécessaires au bon fonctionnement de l'Association.
- Les frais administratifs.
- La promotion et la communication de l'Association.

Ainsi, depuis la création de l'Association en 1989, il ne s'est jamais agi de transférer directement et intégralement les dons des membres à Musongati, mais bien sûr de gérer ces ressources destinées in fine au Centre de Santé et de fait, remplir au mieux notre belle mission. Et dans notre pays, quoi de plus approprié qu'un compte bancaire pour nous aider à le faire !

Réponse à la question c)

L'hébergement et les frais relatifs à notre site se montent effectivement à quelques centaines de francs par année. Si le budget 2020 prévoit une somme de 2'000.-, c'est aussi pour la mise à jour de notre site (sans parler des aléas avec notre hébergeur décrits plus haut). Cette refonte complète (sur la forme) est prévue de longue date, raison pour laquelle elle figure également dans les budgets des années précédentes. Toutefois à ce jour, le montant correspondant n'a jamais été dépensé, comme le montre les comptes de pertes et profits (point 3 du présent PV).

Quant à notre plaquette, elle a également besoin d'être mise au goût du jour, ce que nous avons commencé à faire en 2019. Pour nous aider dans cette tâche, nous avons fait appel à un spécialiste qui, bien qu'étant un ami de l'Association, ne travaille pas gratuitement. Et cette personne nous seconde également pour le site. Quant aux frais d'impression, ils ne sont pas inclus dans la somme budgétisée.

Fin de l'AG à 20h30, E. Marclay remercie le comité.

Documents annexés au présent PV:

- Compte de pertes et profits 2012 à 2019
- Bilans au 31.12.2019
- Budget 2020
- Attestation de vérification des comptes

A. Cuche-E. Marclay / Estavayer-le-Lac, le 31 janvier 2021